

La vérité : visée obligée du journalisme

Gilles GAUTHIER

Professeur titulaire
Département d'information
et de communication
Université Laval, Québec
gilles.gauthier@com.ulaval.ca

« ... I believe the question of how to think about truth is crucially important for intellectual issues generally. It is hard to overemphasize the amount of mischief, in this century especially that has resulted from confusions, false assimilations, and sloopy thinking concerning truth.»

(William P. Alston)

Je veux ici soutenir que la vérité est un impératif intrinsèque du journalisme. Plus précisément, j'entends établir que la possibilité de produire des affirmations vraies est une présupposition de la pratique journalistique. J'en ferai la démonstration en prenant comme point de départ une considération tout à fait naïve et admise par tous : le fait que le journalisme soit une activité informationnelle. La reconnaissance de la vérité comme présupposition du journalisme est une proposition épistémologique : elle stipule qu'il a pour fonction de transmettre une connaissance d'un certain type, celle relative à l'actualité. Cette proposition épistémologique implique par ailleurs une proposition ontologique : la reconnaissance de l'existence d'une réalité brute, c'est-à-dire donnée. L'union de ces deux propositions forme une position philosophique d'ensemble : le réalisme journalistique. Je formulerai plus loin les deux affirmations plus précises de ce réalisme. Je voudrais, d'abord, exposer la considération intuitive sur le journalisme qui le fonde et formuler quelques observations au sujet du contexte dans lequel se présente la discussion sur les questions de la vérité et de la réalité en journalisme.

L'a priori informationnel du journalisme

Quelle que soit la nature plus déterminée qu'on lui reconnaisse, la conception plus précise qu'on en ait, la définition plus fine qu'on en donne, l'appréhension la plus naturelle du journalisme lui attribue une fonction informationnelle. Du point de vue intuitif le plus habituel, le journalisme est œuvre d'information. Il s'agit là d'un caractère fondamental : peu importe ce qu'il peut être aussi par ailleurs, les formes différentes qu'il peut revêtir, les pratiques distinctes auxquelles il peut donner lieu, les genres rédactionnels différents qu'il peut susciter, le journalisme procède d'une intention informationnelle. Il n'y a pas de journalisme là où il n'y a pas d'objectif d'information. Le journalisme est sans doute rarement, sinon jamais, information pure ; mais il est toujours d'essence informationnelle. Cela explique que le terme « information » ait acquis un sens suivant lequel il est synonyme de « journalisme » ; c'est en vertu de ce sens qu'une expression comme « les informations » désigne la matière journalistique ou encore plus concrètement les nouvelles. La façon sans doute la plus courante de convenir de l'objectif d'information du journalisme est d'affirmer qu'il consiste à rapporter ou à rendre compte de l'actualité.

Telle que je la considère ici, cette fonction informationnelle a statut de postulat. Je la tiens pour acquise sans chercher à la démontrer. Je demande au lecteur de l'endosser aussi. Mon ambition est de démontrer que l'admission de l'« a priori informationnel » implique la reconnaissance que le journalisme est soumis à la production d'affirmations vraies et qu'il a pour objet une réalité brute. Je chercherai donc à établir que celui qui admet que le journalisme a un objectif d'information est logiquement engagé à considérer qu'il est recherche du vrai au sujet de la réalité. La seule façon d'éviter de tirer cette conclusion à deux volets est de rejeter l'a priori informationnel du journalisme. Mais celui qui voudrait le faire serait condamné à ne pas pouvoir concevoir le journalisme ou du moins à imaginer un « journalisme » autre que celui qu'on envisage ordinairement. Refuser ou seulement faire abstraction de son intention informationnelle revient à nier la possibilité même du journalisme, de ce qu'on considère aujourd'hui être le journalisme.

Le postulat informationnel relève du sens commun. Il va intuitivement de soi. D'un point de vue parfaitement naïf, le lecteur du journal, le téléspectateur du journal télévisé ou l'auditeur du radio-journal a comme attente première qu'on lui rende compte des événements du jour. De même, les journalistes s'attribuent cette fonction

fondamentale de rapporter l'actualité. Ils le font même souvent en prenant un certain recul réflexif. De nombreuses chartes et déclarations de principe d'associations professionnelles de journalistes la posent en tête de liste des tâches du métier. Pour ne prendre qu'un seul exemple, le Guide de déontologie de la Fédération professionnelle des journalistes du Québec s'ouvre par la déclaration suivante : « *Le rôle essentiel des journalistes est de rapporter fidèlement, d'analyser et de commenter le cas échéant les faits qui permettent à leurs concitoyens de mieux connaître et de mieux comprendre le monde dans lequel ils vivent* » (<http://www.fpjq.org>)¹.

Le constructivisme ambiant

D'une certaine manière, les rapports nécessaires du journalisme à la vérité et à la réalité sont tout aussi intuitifs que l'a priori informationnel qui les fonde. Tout comme il attribue au journalisme une fonction d'information, le sens commun considère qu'il a forcément trait à la vérité et à la réalité. Il peut ainsi apparaître assez saugrenu que les présuppositions relatives à la vérité et à la réalité fassent l'objet d'une démonstration comme celle que j'entends poursuivre. Du point de vue le plus naturel qu'on peut avoir sur le journalisme, ce n'est pas là faire œuvre de bien grande originalité.

Pourquoi alors prendre la peine d'articuler et d'argumenter une position réaliste sur le journalisme ? Établir les rapports du journalisme à la vérité et à la réalité n'est pas enfoncer une porte ouverte du fait que, malgré leur caractère d'évidence, ils sont aujourd'hui fortement contestés. Pour n'être pas toujours frontale, cette mise en cause n'en est pas moins très étendue. Elle fait en sorte, entre autres choses, que les concepts de *vérité* et de *réalité* sont devenus tabous ou du moins d'un usage quasi honteux : quand on les utilise, c'est souvent mis entre guillemets pour se dédouaner de leur sens littéral ou mettre à distance leur signification coutumière. Jusqu'à un certain point, ma défense du réalisme en journalisme consiste en, ou contribue à, une réhabilitation du sens commun sur la vérité et la réalité en journalisme.

Les journalistes, qui pourtant reconnaissent l'a priori informationnel de leur pratique professionnelle, se refusent souvent par ailleurs à admettre sa subordination à la vérité et à la réalité. En fait, les journalistes se mettent aujourd'hui à ce propos dans une situation de double contrainte. C'est pour une bonne part en raison du postulat informationnel propre au journalisme et du rapport à la vérité et à la réalité qui en découle qu'ils peuvent le mieux légitimer leur fonction sociale et aussi le plus nettement marquer leur spécificité par rapport

aux autres professionnels de la communication publique, mais ils hésitent par ailleurs à s'en réclamer en partie pour ne pas se cantonner dans un rôle de pure témoin qui, semble-t-il, les empêcherait d'assumer totalement leur « responsabilité sociale ». Un indice assez clair de ce malaise est le rejet préconisé par certains d'entre eux de la norme de l'objectivité au profit d'une règle d'honnêteté sans que les deux termes soient définis, ni même clairement distingués l'un de l'autre.²

Il faut dire aussi que prédomine aujourd'hui au sujet du journalisme, également de la communication dans son ensemble et, plus généralement encore de la totalité de la réalité sociale, un point de vue constructiviste. Ce constructivisme résulte en quelque sorte d'une exacerbation de l'idée évidente de construction de la réalité sociale. Du fait que les institutions et autres formations sociales sont non pas naturelles mais consistent en des productions humaines, il infère qu'elles sont sans rapport aucun à une réalité non construite et à la vérité. Ainsi, le constructivisme en journalisme prenant comme point de départ son incontestable caractère construit, au double titre qu'il est lui-même une pratique sociale et que son objet essentiel est la réalité sociale, prétend qu'il ne procède pas d'un donné préalable³ et qu'il n'a pas pour fonction, ou n'a pas la capacité, de rendre compte fidèlement de la réalité⁴. J'ai tenté ailleurs (Gauthier, 2003) de montrer que si le journalisme et l'ensemble de la réalité sociale sont construits, il ne suit pas que la construction journalistique soit effectuée à partir de rien et qu'elle soit exempte de tout rapport à la réalité brute. S'il est évident, le caractère construit de la réalité sociale et du journalisme doit néanmoins être analysé et décrit.

Le constructivisme culmine dans une forme extrême quand l'idée de construction de la réalité sociale bascule dans celle de construction sociale de la réalité. On ne conçoit pas alors seulement que la réalité sociale est construite mais, plus radicalement, qu'il n'y a pas de réalité autre que celle construite socialement⁵. Je fais état dans Gauthier (2004a) des problèmes à mon avis insurmontables que pose l'idée de la construction sociale de la réalité appliquée au journalisme.

Les questions de la réalité et de la vérité constituent l'un des plus vieux fonds de commerce de la philosophie. Elles ont donné lieu, tout au long de l'histoire, à des débats sur des questions plus précises au sujet desquelles se sont affrontées des doctrines tellement disparates qui débordent l'opposition traditionnelle entre réalisme et idéalisme. Il est cependant possible, ainsi qu'Alston (2002 et 2000) le propose, de différencier deux types de réalismes contemporains auxquels s'opposent autant d'antiréalismes. Alston distingue un réalisme métaphysique portant sur la question de la réalité et un réalisme aléthique (*alethic*)

portant sur celle de la vérité. Alston lui-même est un tenant des deux réalismes. Le réalisme métaphysique gravite autour de l'idée centrale qu'existe une réalité indépendante des êtres humains. L'antiréalisme métaphysique, dont Putnam (1990 et 1987) et Rorty (1991 et 1979) sont les représentants les plus connus, considère au contraire que rien n'existe en dehors des représentations et conceptualisations que se font les êtres humains. Le réalisme aléthique s'articule pour sa part autour d'une conception de la vérité selon laquelle une proposition (au sens logique du terme) et par extension une croyance et un énoncé sont vrais si et seulement si ce qu'ils affirment être le cas est effectivement le cas. À ce réalisme aléthique s'oppose un antiréalisme « épistémologique », dont Dummett (1991 et 1978) et Putnam (1981 et 1978) sont parmi les principaux défenseurs, selon lequel la vérité d'une proposition n'est pas relative à sa relation à un état de choses, mais plutôt à la rationalité et à la cohérence du système de pensée ou de l'ensemble discursif dans lequel la proposition prend place.

Bien que le constructivisme ne se présente pas, à proprement parler, comme une doctrine philosophique et bien que les théories philosophiques antiréalistes ne soient pas essentiellement centrées autour des idées de construction de la réalité sociale et de construction sociale de la réalité, il est manifeste que le constructivisme relève de l'antiréalisme. Cela est vrai de tous les domaines d'activité humaine où est adoptée l'approche constructiviste, y compris le journalisme. Par conséquent, il n'est pas possible de traiter du constructivisme en journalisme et de la façon dont s'y présentent les questions de la vérité et de la réalité sans s'arrêter sur l'opposition entre les philosophies réalistes et antiréalistes. La position au sujet du journalisme que j'exposerai maintenant est réaliste au sens à la fois du réalisme métaphysique et du réalisme aléthique. Elle s'enracine dans la philosophie de John Searle (1998, 1995 et 1979).

Le réalisme journalistique

Le réalisme journalistique dont je me fais le défenseur peut être exprimé au moyen de deux énoncés relatifs l'un à sa relation à la réalité, l'autre à sa relation à la vérité. Voici ces deux énoncés dans la formulation desquels est précisé le rapport entre le réalisme et le caractère construit du journalisme. Le premier énoncé a trait à la réalité : *1. il existe une réalité indépendante du journalisme et c'est sur cette réalité indépendante que porte, en dernière instance, le journalisme. C'est à partir de cette réalité indépendante que procède la construction journalistique.* Le second énoncé concerne la vérité : *2. le journalisme consiste à produire des assertions vraies*

au sujet de cette réalité indépendante. L'attribution de valeurs de vérité est l'activité préalable à la construction journalistique.

Les deux énoncés sont ici exposés suivant leur ordre logique. Formellement, la réalité est en amont de la vérité. Il faut d'abord admettre la réalité pour ensuite considérer possible la production d'assertions vraies à son sujet. La reconnaissance d'une réalité pré-journalistique brute est donc nécessairement préalable à celle du rapport du journalisme à la vérité. D'un point de vue purement logique, l'énoncé du réalisme relatif à la réalité est donc plus primitif que celui relatif à la vérité.

Cependant, la démonstration à l'appui des deux énoncés à partir de l'a priori informationnel du journalisme suit l'ordre inverse. C'est la production d'assertions vraies en journalisme qui est déductible du postulat de sa fonction d'information. Il n'implique que le rapport du journalisme à la vérité. Comme la vérité a pour préalable logique la réalité, la production d'assertions vraies en journalisme a elle-même une présupposition : qu'il porte sur une réalité indépendante. C'est cette dépendance formelle qui est soulignée en début de texte quand il est affirmé que la position épistémologique établissant la vérité comme présupposition du journalisme implique la position ontologique posant l'existence d'une réalité brute. Les deux énoncés du réalisme seront étayés suivant l'ordre heuristique et non l'ordre logique.

La vérité en journalisme

L'énoncé relatif à la vérité du réalisme journalistique affirme que le journalisme consiste à produire des assertions vraies. La portée précise de cette proposition sera examinée plus loin. Il faut d'abord l'établir en regard de l'a priori informationnel du journalisme. Ce dernier pose que le journalisme a pour objectif fondamental d'informer ou, comme on le dit aussi souvent, de rapporter l'actualité. Il découle de cet a priori informationnel que le journalisme est un lieu de production d'assertions vraies. La démonstration qui en est ici faite s'arc-boute sur la théorie des actes de discours de Searle. Ce dernier identifie cinq grands types d'actes de discours. Il est tout à fait clair que la fonction ou l'objectif d'information relève intégralement de la catégorie des actes assertifs dont le but est de représenter un état de choses⁶. Des actes de discours comme affirmer, faire une hypothèse, déduire et conclure sont des exemples d'actes assertifs : ils servent tous, suivant des modalités propres à chacun, à traiter d'un segment de la réalité. L'acte d'informer au sens journalistique du terme est lui aussi un acte assertif. Il sert à rendre compte d'états de

choses dont la caractéristique est qu'ils sont d'une nouveauté relative et d'intérêt public.

L'un des traits distinctifs essentiels des actes de discours assertifs est leur direction d'ajustement langage-monde. Ils sont les seuls à être reliés à l'univers extra-discursif dont ils traitent de telle sorte que c'est leur contenu qui doit s'adapter à l'état de choses sur lequel ils portent. Selon que c'est le cas ou non, selon donc qu'un acte assertif donné représente (suivant les modalités qui sont les siennes) un état de choses qui est le cas ou non, son accomplissement sera réussi ou non. Pour évaluer le succès ou l'échec des actes assertifs, on leur attribue une valeur de vérité. On dira ainsi qu'une affirmation, une déduction ou une information est vraie si l'affirmation, la déduction ou l'information porte sur un état de choses effectif du monde et qu'elle est fausse dans le cas contraire. Informer, comme les autres actes assertifs, est une activité qui est concomitante à une valeur de vérité. L'information, produit ou résultat de cette activité, est elle aussi par extension vraie ou fausse.

Dans la mesure où, comme le pose l'a priori informationnel, l'information est inhérente, à titre de fonction ou d'objectif, au journalisme, ce dernier est lui aussi tributaire des valeurs de vérité. C'est tout naturellement ce qui est exprimé par le sens commun quand une nouvelle est qualifiée de vraie ou de fausse. Considérons un exemple réel. Soit la nouvelle exprimée par le titre d'article : « Une majorité de Québécois appuie l'idée d'une carte d'identité obligatoire »⁸. L'acte d'informer accompli au moyen de l'énoncé, parce qu'il est de type assertif et ainsi muni d'une direction d'ajustement langage-monde, a une valeur de vérité. L'acte lui-même, l'énoncé et la nouvelle sont donc soit vrais (si effectivement les Québécois appuient l'idée d'une carte d'identité obligatoire), soit faux (si les Québécois n'appuient pas l'idée d'une carte d'identité obligatoire).

Même si, à strictement parler, l'information est affaire de valeur de vérité et donc tout autant du faux que du vrai, le journalisme, lui, peut-être dit soumis à la seule vérité. Dans l'appréhension la plus naturelle qu'on se fait de la presse, lui est en effet posée une exigence à la fois pratique et normative relative à ce qui est le cas et non à ce qui n'est pas le cas. On attend habituellement de l'information journalistique qu'elle rapporte l'actualité qui s'est produite et non celle qui ne s'est pas produite. Par conséquent, il est parfaitement justifié de préciser que son a priori informationnel assujettit le journalisme à la production d'assertions vraies⁹.

Cela étant acquis, il faut encore spécifier la nature de la vérité journalistique. Les concepts de *vérité* et de *vrai* ont connu avec le temps

une extension telle qu'ils ont acquis des sens dont certains sont à forte connotation spéculative. C'est ainsi qu'ils sont souvent utilisés pour désigner non seulement une connaissance fondée, mais aussi la justesse d'une conviction plus ou moins personnelle, un principe de sagesse, des « valeurs » comme la franchise, la sincérité, l'authenticité et même la réalité dans ses dimensions occultes ou du moins non apparentes. C'est d'ailleurs souvent en référence à ces significations spéculatives qu'est nié le rapport du journalisme à la vérité.

Tel que comprises dans l'énoncé relatif à la vérité du journalisme, les notions de *vérité* et de *vrai* ont un sens essentiellement technique : elles servent seulement à qualifier la relation que certains énoncés prétendent entretenir avec ce sur quoi ils portent. Ce sens technique relève d'une conception correspondantiste de la vérité. Searle présente cette idée de la vérité-correspondance dans les termes suivants : « *Un énoncé est vrai si et seulement s'il correspond aux faits* » (1998, p.255). À peu de choses près, la conception correspondantiste de la vérité de Searle est équivalente à la conception aléthique d'Alston¹⁰ selon laquelle « *a statement ... is true if and only if what the statement says to be the case actually is the case* » (1996, p.5).

Dans l'interprétation qu'il donne de la thèse de la vérité-correspondance, Searle prend soin de préciser qu'elle ne recèle pour lui aucune incidence isomorphiste. Pour lui, dire qu'un énoncé servant à accomplir un acte de discours assertif est vrai, ce n'est pas dire qu'il est un miroir de la réalité qu'il représente. C'est, encore une fois plus techniquement, marquer que l'énoncé réussit à représenter la réalité du fait qu'elle se présente effectivement tel que l'indique l'énoncé.

Quelle est la portée de cette position épistémologique affirmant que le journalisme est soumis à la vérité ? Que veut-on dire, précisément, quand on affirme que le journalisme consiste à produire des assertions vraies ? Rappelons d'abord qu'il s'agit là d'une implication de l'a priori informationnel. L'énoncé relatif à la vérité du réalisme journalistique ne consiste ni en une déclaration de principe, ni en une thèse portant sa propre justification. Il relève totalement de la reconnaissance que le journalisme exerce une fonction ou poursuit un objectif d'information. L'énoncé affirmant qu'il y a, en journalisme, production d'assertions est ainsi limité au seul journalisme d'information ou à la seule partie du journalisme consistant à informer, bref, à la seule nouvelle. Il ne vaut pas pour le journalisme d'opinion ou encore pour l'analyse et le commentaire journalistiques. La vérité est une exigence localisée du journalisme ; elle est circonscrite à sa seule nature informationnelle. Dans la mesure, toutefois, où l'on voudrait faire dépendre le journalisme

d'opinion du journalisme d'information ainsi que l'analyse et le commentaire de la nouvelle, on devrait admettre que la vérité se pose en nécessité primitive du journalisme.

Par ailleurs, inférer de l'a priori communicationnel que le journalisme est assujéti à la vérité, ce n'est évidemment pas prétendre que la pratique journalistique est toujours, de fait, déterminée par le vrai. La production d'assertions vraies en journalisme, telle qu'elle est ici posée, est une exigence logique du journalisme et non un constat. Une exigence logique qui n'est pas affectée par les cas où, sur le plan empirique, il s'avère que le journalisme a produit des assertions fausses plutôt que vraies.

L'énoncé relatif à la vérité du réalisme journalistique a ainsi une part normative. Il impute au journalisme, en vertu de son a priori informationnel, la tâche de produire des assertions vraies. Il contribue de la sorte à un critère d'évaluation du journalisme : il permet de distinguer la « bonne » information journalistique de la « mauvaise » information journalistique en délimitant la première aux seules nouvelles vraies et la seconde aux nouvelles fausses. Incidemment, le refus d'admettre la vérité comme une nécessité du journalisme entraîne l'incapacité d'en distinguer les occurrences ou manifestations adéquates et inadéquates. De la même manière que celui qui rejette l'a priori informationnel du journalisme s'empêche de le concevoir adéquatement, celui qui nie qu'il soit le lieu de production d'assertions vraies se condamne à ne pouvoir l'évaluer. C'est parce qu'on lui assigne un devoir de vérité, explicitement ou non, qu'il est possible de considérer comme tels les errements et les erreurs du journalisme. Il n'est pas possible de penser les dérives de Timisaora et autres sans reconnaître l'assujétissement du journalisme à la vérité.

La réalité en journalisme

L'a priori informationnel fait de la vérité une présupposition logique du journalisme. Mais la possibilité de la production d'assertions vraies et, plus généralement, l'idée que l'information soit affaire de valeur de vérité ont elles-mêmes une autre présupposition : celle de l'existence d'une réalité donnée et donc non construite. La vérité implique la réalité. Si l'on est amené à considérer que le journalisme est, en raison de l'a priori informationnel, assujéti à la recherche de la vérité, on est aussi fatalement conduit à reconnaître qu'il existe une réalité indépendante du journalisme à partir de laquelle il est construit. Pour le dire dans le jargon philosophique, le réalisme alétiq ue implique un réalisme métaphysique : pour considérer que la vérité des énoncés assertifs

dépend de leur correspondance à des faits, il faut bien admettre que ces faits existent indépendamment des énoncés.

Searle, nous l'avons déjà indiqué, est l'un des principaux philosophes contemporains tenants du réalisme métaphysique. Plus précisément, il défend l'idée du « réalisme externe », cette idée suivant laquelle existe une réalité indépendante de toute forme de représentation humaine. Pour étayer sa position, il formule un certain nombre de précisions et développe un certain nombre d'arguments qui, pour certains, s'appliquent particulièrement à la communication et au journalisme, même si lui-même ne le souligne pas expressément.

Sans doute parce que l'anti-réalisme lui apparaît être de nos jours dominant, Searle s'y attaque tout autant qu'il défend le réalisme. Il passe en revue les principaux arguments avancés contre l'existence d'une réalité brute dont, tout spécialement, celui de la relativité conceptuelle, qui est très certainement l'argument le plus souvent formulé pour prétendre, du point de vue constructiviste, que le journalisme est sans rapport à un donné préalable. La relativité conceptuelle est la thèse, tout à fait juste, qui affirme qu'existe une pluralité de systèmes de représentations différents pour rendre compte de la même réalité. La relativité conceptuelle s'ancre dans cette autre thèse, elle aussi justifiée, que les êtres humains ne peuvent appréhender la réalité qu'en se la représentant.

La relativité conceptuelle pose que la représentation n'est pas unique mais, plutôt, qu'il y a diversité d'agencements ou de compositions de représentations pour représenter la même réalité. La relativité conceptuelle implique que les différents systèmes de représentations sont conventionnels et donc arbitraires. Comme Searle l'écrit : « *Le monde se découpe de la manière dont nous le découpons, et s'il nous arrive d'être enclins à penser que notre manière présente de le diviser est la bonne, ou est d'une manière ou d'une autre inévitable, nous pouvons toujours imaginer des systèmes de classification rivaux* » (1998, pp.205-206).

Cependant, la relativité conceptuelle n'implique pas l'anti-réalisme. En effet, il ne suit pas du fait que la réalité puisse être représentée de diverses façons qu'elle n'existe pas. Ce n'est pas parce que le monde nous est accessible à travers différents systèmes de représentations éventuellement concurrents que ce monde n'est pas indépendant de ces représentations. La relativité conceptuelle et le réalisme ne sont donc pas contradictoires : ce sont deux avancées parfaitement compatibles. Le fait que notre appréhension du monde requiert la représentation et que plusieurs systèmes distincts de représentations peuvent être élaborés pour rendre compte de la même réalité n'entraîne pas que ce monde

n'existe pas. Searle soutient même qu'en fait, le relativisme conceptuel est plus conciliable avec le réalisme qu'avec l'anti-réalisme. Selon lui, concevoir que différents systèmes de représentations décrivent la même réalité implique que cette réalité existe.

Sans être ainsi dénommée, la relativité conceptuelle est l'argument le plus souvent invoqué pour soutenir qu'il n'y a pas de réalité préalable au journalisme et que ce dernier est ainsi pure construction. Dans sa version la plus répandue (mais il y en a d'autres), l'argument va comme suit. Le même événement peut-être rapporté de différentes manières ; il arrive même qu'on en rende compte de points de vue opposés. Les journalistes n'enregistrent pas la réalité ; ils en dressent des descriptions particulières en fonction de leurs préférences subjectives, de leur orientation idéologique et, plus techniquement, de la sélection qu'ils font de certains éléments de la situation.

Par conséquent, il n'y a pas une réalité donnée ; les journalistes établissent des représentations distinctes de ce qui peut être à tort considéré comme la réalité. Cet argument, comme l'argument de la relativité conceptuelle dans son ensemble, est invalide. Le fait qu'on puisse rendre compte d'un même événement suivant des lectures dissemblables et même divergentes n'implique en aucune façon que l'événement n'est pas. La possibilité de comptes rendus différents et même rivaux est tout à fait compatible avec l'existence de ce dont on rend compte. La pluralité des descriptions journalistiques du même événement tend, tout au contraire, à la reconnaissance de sa réalité : si différentes interprétations sont possibles, c'est qu'il y a quelque chose à interpréter.

Searle, en fait, ne prétend pas fournir une preuve du réalisme externe. Il ne lui semble pas possible de mener une démonstration probante de l'existence d'une réalité extérieure indépendante des représentations humaines, pas plus d'ailleurs, évidemment, qu'il lui apparaît possible d'établir sa non-existence. Selon lui, le réalisme n'est pas une thèse ni même une hypothèse mais, plus fondamentalement, la condition même de formulation des thèses et hypothèses. À ses yeux, l'existence de la réalité brute doit être tenue pour acquise par quiconque refuse le solipsisme. Dès lors que j'admets ne pas être la seule chose existante, je dois souscrire au réalisme. La réalité brute est un réquisit pour qui veut admettre l'existence des autres, et donc aussi de la réalité sociale, ainsi que la possibilité de la connaissance.

Cette idée du réalisme comme présupposé, Searle l'expose sous la forme d'un argument transcendantal qui en fait une condition de la communication humaine : « ... nous essayons effectivement de communiquer

les uns avec les autres en faisant certaines sortes d'énoncés dans un langage public (...) il existe une façon normale de comprendre [ces] énoncés (...) et quand ils accomplissent des actes de langage dans un langage public, les locuteurs ont ordinairement pour but de parvenir à une compréhension normale. (...) pour une large classe (...) d'énoncés, une condition d'intelligibilité de ces énoncés est que les choses existent indépendamment des représentations humaines. En conséquence, quand nous essayons de communiquer en vue de parvenir à une compréhension normale d'autrui au moyen de ces énoncés, nous devons présupposer le réalisme externe » (1998, p.135 : c'est Searle qui souligne).

Bref, la communication, dans la mesure où elle s'appuie toujours sur des actes de discours, présuppose la réalité. Plus précisément, les êtres humains, quand ils s'engagent dans une relation de communication en accomplissement des actes de discours, ne peuvent pas ne pas présumer qu'il existe un monde indépendant. Bien que Searle ne le précise pas en toutes lettres, cela est vrai, plus spécifiquement encore, de ce type de communication effectuée au moyen des actes de discours assertifs.

En effet, c'est au premier chef aux actes qui ont pour fonction de représenter un état de choses que se pose comme condition d'intelligibilité l'existence de l'état de choses. Autrement dit, le présupposé réaliste s'applique, essentiellement, aux différentes pratiques de communication informative, dont le journalisme, dans la mesure où vaut pour lui l'a priori informationnel. C'est finalement la même raison, cet a priori informationnel, qui lie le journalisme à la réalité et à la vérité.

Dans sa défense du réalisme, Searle s'attaque également de front au constructivisme social¹¹ en élaborant une variante de son argument transcendantal qui reprend un aspect développé dans son rejet de l'argument de la relativité conceptuelle. Selon lui, il est impossible de soutenir que toute la réalité est le résultat d'une construction sociale, tout bonnement parce qu'une réalité socialement construite implique l'existence d'une réalité qui, elle, n'est pas construite : « ... une réalité socialement construite présuppose une réalité indépendante de toutes les représentations sociales, parce qu'il faut bien quelque chose à partir de quoi construire la construction » (1998, p.143). Comme la possibilité d'appréhender la même réalité à partir de systèmes de représentations distincts suppose la reconnaissance de cette réalité, la réalité socialement construite implique la reconnaissance d'une réalité non construite et donc donnée.

Est-il possible de préciser pour le journalisme ce rapport d'une réalité construite à une réalité non construite ? Je tente, ailleurs (Gauthier, 2004), de jeter les bases d'une analyse réaliste de la construction journalistique

qui établit successivement : 1. que les nouvelles sont des objets construits ; 2. qu'elles portent néanmoins sur des faits qui leur sont antérieurs que j'appelle des « faits journalistiques » (dont les principaux types relèvent d'une longue série de distinctions entre faits non intentionnels et faits intentionnels, entre faits physiques et faits mentaux non intentionnels, entre faits non fonctionnels et faits fonctionnels, entre faits non agentifs et faits agentifs, entre faits non institutionnels et faits institutionnels et entre faits non linguistiques et faits linguistiques) ; 3. que les faits journalistiques sont soit des faits bruts, soit, le plus souvent des faits sociaux, donc des faits eux aussi construits ; 4. que les faits sociaux sont construits à partir de faits bruts, très souvent par itération (c'est-à-dire par la construction d'un fait à partir d'un fait lui-même construit) ; 5. que les nouvelles, par conséquent, sont toujours construites à partir, en dernière instance, de faits bruts que j'appelle des « faits journalistiques bruts » (dont les principaux sont les phénomènes naturels, les faits mentaux non intentionnels, les accidents humains, les gestes ponctuels, les comportements continus, les tendances, dispositions et autres propensions ainsi que les manifestations verbales).

Conclusion

Son a priori informationnel présuppose que le journalisme a pour fonction la production d'assertions vraies, laquelle fonction présuppose elle-même qu'il porte sur une réalité indépendante brute. Le rapport du journalisme à la vérité découle de son rapport à la réalité. C'est parce qu'il a pour objet la réalité que le journalisme est à la recherche de la vérité.

Le réalisme journalistique, constitutif de ce double rapport à la vérité et à la réalité, va à l'encontre, tel qu'il est ici exposé, du constructivisme selon lequel le journalisme ne procède pas d'une réalité donnée et ne vise donc pas la vérité. Ce réalisme ne nie évidemment pas que le journalisme soit une construction. Il pose simplement que la reconnaissance du caractère construit du journalisme n'implique pas le rejet de l'existence d'une réalité brute et la visée de la vérité. Il stipule que la construction journalistique se fait à partir d'une réalité qui lui est préalable et que parce qu'elle a pour objectif de rapporter la réalité, elle vise la vérité.

Le réalisme ne nie donc pas que le journalisme soit construction ; il prétend au contraire pouvoir rendre compte adéquatement de cette construction ■

Notes

1. C'est moi qui souligne. Rappporter les faits n'est pas la seule fonction attribuée au journalisme. Mais elle est logiquement antérieure à celles d'analyser et de commenter. Par ailleurs, en précisant que le rôle premier des journalistes est de rapporter « fidèlement » les faits, l'affirmation télescope l'a priori informationnel du journalisme et la reconnaissance de sa subordination à un impératif de vérité que je veux ici établir comme présupposition.
2. J'ai cherché ailleurs (Gauthier, 1991 et 1993) à montrer que la mise en cause contemporaine de l'objectivité journalistique n'est probante dans aucune des perspectives à partir desquelles elle est menée (épistémologique, ontologique, psychologique, pragmatique, éthique ou idéologique) et que le débat sur l'objectivité journalistique requiert une clarification définitionnelle préalable dont on ne tient jamais compte.
3. « *Le fait brut n'est pas l'origine du travail journalistique, il en est le résultat : ce qui se présente finalement comme un fait dans l'écriture de l'article, résulte de toute une série de constructions* » (Delforce, 1996, p.21). « ... il n'existe tout simplement pas de "monde réel" à propos duquel on pourrait tenter d'être objectif » (Derville, 1999, p.53).
4. Delforce récuse la possibilité que la presse soit un « *reflet juste du réel* » (p.22) ; Derville, que le travail des journalistes consiste « *à la décrire [la réalité] avec fidélité* » (p.152).
5. Ce constructivisme apparaît être l'idéologie épistémologique dominante en ce début de 21^e siècle. Il est la vulgate pré ou a-critique au centre de la sensibilité intellectuelle contemporaine. Il faudrait en faire l'histoire et identifier ses diverses sources. Parmi celles-ci figureraient sans doute, sans que les auteurs mentionnés n'adhèrent eux-mêmes à l'idéologie constructiviste, les travaux de Piaget en psychologie et en théorie de la connaissance, Berger et Luckman en sociologie de la connaissance, Kuhn et Feyerabend en histoire des sciences, et, plus récemment, Bruno Latour en sociologie des sciences. Font aussi partie de la nébuleuse inspiratrice du constructivisme l'archéologie du savoir de Foucault et le déconstructionnisme de Derrida. Habermas, à tout le moins celui de *Connaissance et intérêt*, peut aussi être considéré comme un précurseur du constructivisme. De manière plus large et plus confuse, certaines approches comme le pragmatisme et la pragmatique ainsi que certaines étiquettes sous lesquelles on subsume diverses positions théoriques plus ou moins apparues comme le « post-modernisme » sont aussi à la fois apport et tribut du constructivisme. Dans les sciences de l'information et de la communication, l'inspirateur du constructivisme sans doute le plus influent est Paul Watzlawick.
6. Les quatre autres types d'actes de discours sont les actes « directs » dont le but est d'amener l'interlocuteur à effectuer une action, les actes « commissifs » dont le but est d'engager le locuteur à accomplir une action, les actes « expressifs » dont le but est d'exprimer un état psychologique et les actes « déclaratifs » dont le but est d'instaurer une situation du fait même de l'énonciation.
7. Par comparaison, les actes directs et commissifs ont la direction d'ajustement monde-langage : c'est la réalité qui s'adapte ou non à leur contenu. Par conséquent, ils n'ont pas de valeur de vérité et leur accomplissement tombe sous le coup d'une évaluation différente. Par exemple, il ne fait pas sens de dire qu'un ordre ou une promesse sont vrais ou faux. On dira plutôt qu'un ordre est exécuté ou non exécuté selon que la personne à qui il est adressé accomplit effectivement ou non la chose ordonnée et qu'une

- promesse est remplie ou non remplie selon que le locuteur accomplit ou non l'action qu'il s'engage à effectuer.
8. À la une du journal *La Presse* du lundi 11 août 2003.
 9. Incidemment, le faux peut être techniquement défini par le vrai (et vice-versa). C'est d'ailleurs ce qui est souvent fait en journalisme : quand une nouvelle affirme qu'un état de choses n'est pas le cas.
 10. Alston considère que sa conception aléthique de la vérité est minimaliste par rapport à la théorie de la vérité-correspondance qu'elle n'implique d'ailleurs forcément pas à ses yeux, même s'il admet qu'elles vont assez habituellement de pair.
 11. Plutôt appelée « constructionnisme social » dans la version française de *The construction of social reality*..

Références bibliographiques

- ALSTON William P. (2002), *Realism & Antirealism*, Ithaca, London, Cornell University Press.
- ALSTON William P. (1996), *A Realistic Conception of Truth*, Ithaca, London, Cornell University Press.
- DELFORCE Bernard (1996), « La responsabilité sociale du journaliste : donner du sens », *Les Cahiers du journalisme*, n°2, pp.16-32.
- DEMMETT Michael (1991), *The Logical Basis of Metaphysics*, Cambridge, Harvard University Press.
- DEMMETT Michael (1978), *Truth and Other Enigmas*, Cambridge, Harvard University Press.
- DERVILLE Grégory (1999), « Le journaliste et ses contraintes », *Les Cahiers du journalisme*, n°6, pp.152-177.
- GAUTHIER Gilles (2004a), « Les problèmes du constructivisme en journalisme », *Communication et Langage*, à paraître...
- GAUTHIER Gilles (2004b), « La réalité du journalisme », *Communication*, (en collaboration avec Stéphanie MARTIN, Maryse BEAUCHEMIN, Nathalie FECTEAU), à paraître...
- GAUTHIER Gilles (2003), « Critique du constructivisme en communication », *Questions de communication*, n°3, pp.185-198.
- GAUTHIER Gilles (1993), « In defense of a Supposedly Outdated Notion : The Range of Application of Journalistic Objectivity », *Canadian Journal of Communication*, vol.18, n°4, pp. 497-505.
- GAUTHIER Gilles (1991), « La mise en cause de l'objectivité journalistique », *Communication*, vol.12, n°2, pp.81-115.
- PUTNAM Hilary (1990), *Realism with a Human Face*, Cambridge, Harvard University Press.
- PUTNAM Hilary (1987), *The Many Faces of Realism*, La Salle, Ill., Open Court.
- PUTNAM Hilary (1981), *Reason, Truth, and History*, Cambridge, Cambridge University Press.

- PUTNAM Hilary (1978), *Meaning and the Moral Sciences*, London, Routledge & Kegan Paul.
- RORTY Richard (1991), *Objectivity, Relativism, and Truth*, Cambridge, Cambridge University Press.
- RORTY Richard (1979), *Philosophy and the Mirror of Nature*, Princeton, Princeton University Press.
- SEARLE John. R. (1998), *Mind, Language and Society. Philosophy in the Real World*, New York, Basic Books.
- SEARLE John R. (1995), *The construction of social reality*, New York, Free Press. Traduction française : *La construction de la réalité sociale*, Paris, Gallimard, 1998.
- SEARLE John R. (1979), « A Taxonomy of Illocutionary Acts », *Expression and Meaning*, Cambridge, Cambridge University Press, pp.1-29.